



## Lettre de Consultation Fournisseurs

Réf. N° 005/ATM/DG/ DVPAGJR /DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 20/03/2023

Page 1/ 7



**ATM Mobilis**

DIVISION PRINCIPALE AFFAIRES GENERALES ET JURIDICO- REGULATOIRES

Division Achats Logistique et Patrimoine

Direction Achats Technologiques

Quartier d'affaires Ilot 05 n°27, 28 et 29 Bab Ezzouar - ALGER

Tél : 023 92 13 13

Email : [DAT-CONTACT@mobilis.dz](mailto:DAT-CONTACT@mobilis.dz)

RC: 0962287B03

NIF: 000316096228742

Art. : 16217010002

### 1. **Objet de la consultation :**

La présente consultation a pour objet la réalisation d'une prestation d'audit de sécurité informatique et de tests d'intrusions internes sur **les plateformes critiques et les équipements réseau et sécurité d'ATM Mobilis** ; afin de renforcer la sécurité du système d'information à tous les niveaux, et afin d'assurer un niveau de sécurité efficace du système d'information en le protégeant des attaques cybercriminelles, par la vérification de la robustesse des mesures et des équipements de sécurité mis en place, en testant leur capacité de résistance aux différents types de menaces.

Le soumissionnaire doit réaliser trois scénarios de test (black, Grey et white box), sa mission doit être réalisée dans une durée de 30 jours hommes au niveau des trois locaux d'ATM Mobilis sur Alger.

### 2. **Désignation :**

Ci-joint le cahier des charges dans ses trois volumes.

### 3. **Conditions de soumission :**

Seuls les fournisseurs activant dans le domaine informatique qui sont admis à soumissionner à la présente consultation.

### 4. **Document à fournir :**

#### 4.1 **Offre Technique**

L'offre technique doit contenir les dossiers suivants :

**A. Dossier Administratif :** Comportera les documents suivants, paraphés, signés et datés par qui de droit :

- Code d'éthique et de déontologie de passation des marchés (accompagné de La déclaration de probité dûment remplie selon le modèle joint sur le C.D.C) ;

- Le cahier des charges portant dans ses trois volumes portant à la dernière page la mention « Lu et Accepté » retranscrite et la signature du soumissionnaire ;
- Le registre de commerce de l'entreprise (ou tout document équivalent) ;
- Les statuts de l'entreprise (constitutif et modificatif le cas échéant) ;
- Les bilans comptable et comptes de résultats des trois derniers exercices ;
- Références bancaires ( modèle joints) ;
- Les attestations fiscales, les attestations d'organismes de sécurité sociale et leurs mises à jour ;

Ces attestations peuvent être fournies après la remise des offres avec l'accord d'ATM Mobilis, et en tout état de cause avant la signature du marché ;

- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de société.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés commerciales inscrites au Registre de Commerce algérien ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

#### **B. Dossier Technique :**

Le dossier technique comportera l'ensemble des documents nécessaires tels que spécifiés dans le cahier des prescriptions techniques, et ses annexes notamment :

- La déclaration à souscrire conforme au modèle fixé dans le cahier des charges (modèle joint) ;
- Les Compétences techniques des auditeurs : le soumissionnaire doit présenter les CV des auditeurs et justifier leurs expériences avec les certifications ci-dessous :
  - Expert (OSCE et/ou OSWE) ;
  - Senior (OSCP) ;
  - Expérience confirmée (CEH, ECSA LPT) ;
  - Autres certifications de pentesting.
- La Méthodologie des tests ;
- Les références du soumissionnaire (3 dernières années) dans le domaine d'audit et de test d'intrusion « **uniquement les références avec certificat de bonne exécution seront prises en compte** ».
- Le délai de réalisation ;
- L'Annexe 1 (spécifications techniques) doit être détaillé et signé par le soumissionnaire.





#### 4.2 Offre Financière

- L'original de la lettre de soumission dûment remplie suivant le model joint au présent cahier des charges.
- Bordereau des prix détaillés dûment signés par le soumissionnaire contenant la liste détaillée en dinars algérien HT et TTC.
- Facture pro-forma : Cette facture doit comporter le montant total en dinars algérien HT et en TTC ainsi que le délai de livraison.

#### 5. Evaluation des soumissionnaires :

L'évaluation des offres sera faite selon une méthode dite "Par point", dans le but d'établir une sélection en fonction des critères technico-financière ci-après :

- **Offre Technique (NT) : 30 pts.**
- **Offre Financière (NF) : 70 pts**
- **Pts. Note Globale = NT + NF**

Le soumissionnaire retenu sera celui qui aura présenté l'offre la plus avantageuse en termes de qualité et de prix.

#### A-METHODE D'EVALUATION TECHNIQUE

L'évaluation des offres se fera dans le but d'établir une sélection en fonction des critères techniques ci-dessous :

Critère	Désignation	Pts
Offre technique		30 pts
01	Compétences techniques des auditeurs	17
	➤ Expert (OSCE et / ou OSWE)	07
	➤ Senior (OSCP)	05
	➤ Expérience confirmée (CEH, ECSA LPT)	03
	➤ Autres certifications de Pentesting	02



## Lettre de Consultation Fournisseurs

Réf. N° 005/ATM/DG/ DVPAGJR /DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 20/03/2023

Page 4/ 7

02	Méthodologie des tests	03
03	Références du soumissionnaire (3 dernières années) dans le domaine d'audit et de test d'intrusion « <b>uniquement les références avec certificat de bonne exécution seront prises en compte</b> ».	05
04	Délais de réalisation	03
05	Présentation de l'offre	02

- Pour les critères 1 et 3 la note maximum sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre, les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois.
- Pour le critère 4 la meilleure note sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté les délais les plus courts, les autres seront calculés selon la règle de trois inverses.
- Pour l'évaluation des critères non quantifiables se fera selon l'appréciation des membres de la commission d'évaluation des offres.

Les critères non quantifiables sont :

- *Méthodologie des tests*

Méthodologie des tests	Note
Excellente	3 pts
Bonne (moyenne)	2 pt
Mauvaise	1 pt

- *Présentation de l'offre*

Présentation de l'offre	Note
Excellente	2 pts
Bonne (moyenne)	1 pt
Mauvaise	0 pt



A l'issue de l'évaluation technique, notée sur 30 points (Nt), les soumissionnaires dont les offres techniques ayant obtenues une note technique supérieure à la note éliminatoire seront **présélectionnées** pour la deuxième phase (évaluation financière).

**NB : Note éliminatoire = Toute note inférieure ou égale à 12 Points/30**



**Lettre de Consultation**  
**Fournisseurs**

Réf. N° 005/ATM/DG/ DVPAGJR /DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 20/03/2023

Page 5/ 7



**Les paramètres éliminatoires de l'offre technique sont les suivants :**

- Soumissionnaire ayant capitalisé un nombre de points inférieur ou égal à 12 points
- Attribution de la note zéro sur l'un des critères.

**B-METHODE D'EVALUATION FINANCIERE**

OFFRE FINANCIERE		70
1	Montant total de l'offre	70

L'offre la moins disante se verra attribuée la note maximum. Les notes des autres offres seront calculées selon la règle de trois inverses.

Note = ((montant de l'offre le moins disant \* 70) / l'offre de la soumission)

**C-Note globale :**

Une évaluation globale des offres sera effectuée en tenant compte d'un facteur de pondération de l'évaluation technique et l'évaluation financière.

**Note Globale = Note Technique (Sur 30 points) + Note Financière (Sur 70 points)**

**Important :** En cas d'égalité dans la note globale, le meilleur classé financièrement sera retenu.

**6.Délais de validité de l'offre :**

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par Mail ou fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.

**7. Retrait des cahiers des charges :**

Le retrait du cahier des charges dans ses trois volumes se fait par une personne dûment habilitée et menue d'un cachet et gratuitement à l'adresse indiquée ci-après, dans un délai de **Six (06) jours ouvrables** à compter de la date du lancement de la présente consultation ;



**Lettre de Consultation**  
**Fournisseurs**

Réf. N° 005/ATM/DG/ DVPAGJR /DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 20/03/2023

Page 6 / 7



**Date et Heure limite du retrait des cahiers des charges : 27/03/2023 à 15H00.**

**ATM Mobilis – Direction Générale**  
**Division Principale Affaires Générales et Juridico- Régulatoires**  
**Division Achats Logistique et Patrimoine**  
**Direction Achats Technologiques**  
**Bureau 614 – 6<sup>ème</sup> étage**  
**Quartier d’Affaires d’Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

**8. Dépôts des offres :**

Le dossier de l’offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermée, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

**« SOUMISSION À NE PAS OUVRIR »**

**« Consultation : 005/ATM/DG/DVPAGJR/DVALP/DAT/2023 »,**

**« Réalisation d’un Audit Technique – Tests d’intrusion Interne- »**

Il est obligatoire de déposer les plis en question le jour de la clôture de la présente lettre de consultation.

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l’identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Sur l’enveloppe intérieure fermée doivent apparaître les mentions indiquant l’objet de la Consultation et son numéro.

**9. Remises des offres :**

Les soumissionnaires sont tenus de remettre une offre technique et financière en une seule fois.

Les originaux des offres accompagnés d’un (01) exemplaire supplémentaire devront être déposés à la date et l’heure limite ci-dessous

L’offre doit être déposée par une personne dûment habilitée et menue d’un cachet, sous pli fermé et anonyme à l’adresse indiquée ci-après

**ATM Mobilis – Direction Générale**  
**Division Principale Affaires Générales et Juridico- Régulatoires**  
**Division achats logistique et patrimoine**  
**Direction achats technologiques**  
**Bureau 614 – 6<sup>ème</sup> étage**  
**Quartier d’Affaires d’Alger îlot 05, lots 27,28 et 29 Bâb Ezzouar Alger**

**Date de dépôts des offres : 16/04/2023**

**heure limite : à 12H00 (heure locale).**



**Lettre de Consultation**  
**Fournisseurs**

Réf. N° 005/ATM/DG/ DVPAGJR /DVALP/DAT/CONS/2023

Date : 20/03/2023

Page 7/ 7



**10.Mode de paiement :**

- Virement bancaire au compte du soumissionnaire retenu ;

**11.Soumission incomplète :**

Le soumissionnaire dont l'offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier administratif dans un délai maximum de cinq (05) jours ouvrables sous peine de rejet son offre par la commission d'évaluation des offres.

En tout état de cause, les offres déposées sans les documents suivants seront automatiquement rejetées :

- Le bordereau des prix détaillés ;
- Délai de réalisation ;
- L'Annexe 1 (spécifications techniques) doit être détaillé et signé par le soumissionnaire.

**NB:** ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d'une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l'annulation de la consultation.